

—C'est presque une position sociale de nos jours, de parler français à la perfection.—J. Novicow.

LE MADAWASKA

—Il n'est pas de plus grande gloire que de combattre pour la langue de la patrie.—Jean Dorat.

J.-G. BOUCHER, éditeur-proprétaire

ABONNEMENT: Canada \$1.50 Etranger \$2.00

Rédigé en collaboration.

UNE INNOVATION

DES DISPENSAIRES POUR L'ALCOOL — BON MOYEN POUR ENCOURAGER L'IVROGNERIE RUINER LA SANTE, TROUBLER LES FAMILLES, FORMER UNE GENERATION D'ALCOOLIQUES... MAIS AUSSI POUR APPORTER DES REVENUS AU TRESOR DE LA PROVINCE.

La nouvelle loi est un succès: belle blague!

La nouvelle loi des liqueurs alcooliques est-elle entrée dans les statuts de la province pour contrôler la vente, c'est-à-dire la distribution, afin d'enrayer ce mal de l'ivrognerie qui ronge notre société, ou bien pour monopoliser les revenus de ce commerce et enrichir le trésor provincial?

Voilà une question qu'il serait intéressant de tirer au clair.

S'il faut en croire le correspondant d'un journal de St-Jean, le président de la commission des liqueurs n'est pas imbu des principes de la tempérance.

La commission est actuellement à considérer l'installation de dispensaires dans certaines parties de la province là où probablement il ne serait pas payant d'établir un magasin. Dans ces dispensaires, les liqueurs alcooliques ne seront vendues que sur prescription de médecin, la quantité étant strictement limitée à six onces. Ces dispensaires, spécifie-t-on, ne seront pas dans les pharmacies.

Voilà la nouvelle telle que chacun a pu lire sur le journal du matin de St-Jean.

Que faut-il en conclure? D'abord que la commission veut prendre tous les moyens pour vendre le plus possible, question de promouvoir la tempérance, sans doute!

Dans les dispensaires, on livrera six onces de la maudite boisson, sur prescription de médecin, à ceux qui sont malades... oui, malades d'en avoir déjà trop bu. Car la science médicale ne reconnaît pas, de nos jours, le traitement des maladies par absorption d'alcool. La plus importante société médicale de la province de Québec a déjà fait la déclaration suivante: — "La science contemporaine soutient avec raison et preuves à l'appui, que l'alcool, poison du foie et du système nerveux, est, en vérité, une substance dangereuse dont les hommes doivent absolument s'abstenir. Il n'y a pas de boissons hygiéniques parmi les boissons alcooliques".

Les dispensaires sont donc inutiles au point de vue médical. Ils seront même nuisibles à la société puisque, malgré toute la sévérité de la Commission et de ses employés, on trouve toujours le moyen de déroger à la loi. Le système de prescription a été un fiasco dans le passé et il le sera encore à l'avenir. Il occasionnera les mêmes abus que la nouvelle loi a voulu prévenir: vente illicite et prescriptions non motivées.

Sans le consentement du peuple, en dépit de toutes les protestations, notre gouvernement a adopté cette nouvelle loi des liqueurs. Après une décision favorable des tribunaux, il ouvre actuellement des magasins dans les comtés les plus prohibitionnistes de la province, malgré la volonté de la population. Bien plus, la Commission aura bientôt ses dispensaires pour permettre une plus grande consommation, et par là un plus grand revenu, sous un faux prétexte.

Quelle responsabilité pour un gouvernement qui agit ainsi contre la volonté de l'électorat qui saura s'en rappeler au jour du vote.

D'après le même journal de St-Jean, M. Fulton aurait dit à Moncton, la semaine dernière, que la nouvelle loi fonctionnait de la façon la plus satisfaisante (it has been working out most satisfactorily) et que de grandes améliorations avaient été accomplies partout, depuis sa mise en force (a great improvement was noted everywhere since it was in effect).

Quelle blague, ma foi!

J.-G. B.

Harry H. Jessome

—annonce—

Son Nouveau Salon de Barbier

Razoirs — Brosses — Peignes — Serviettes
Tout est stérilisé!

Razoirs aiguisés Cigares,
Ciseaux aiguisés Cigarettes,
Ouvrage garanti Cirages des chaussures.

TROIS NOUVELLES CHAISES
BLANCHES "KOKEN"

Un essai sera apprécié

G. N. TRICOCHÉ

VARIETES

LE CURE DE ROTHENEUF.

Disons tout de suite qu'il ne s'agit pas ici du titulaire actuel de cette cure; mais du vénérable prêtre, aujourd'hui décédé, qui, grâce à son ingéniosité, a rendu cette modeste localité célèbre, parmi les touristes en Bretagne. Rothéneuf est un petit village d'Ile et Vilaine, entre Paramé et Cancale, places renommées, on le sait, l'une comme station balnéaire, l'autre pour ses huîtres délicieuses. Est-ce le renom de ces deux bourgs intéressants causait des insomnies au digne curé? Est-ce, plus vraisemblablement qu'il voulait, pour le bien de sa petite commune, attirer l'attention des touristes? Toujours est-il que, depuis 1857, jusqu'à 1900, époque à laquelle il devint infirme, le "Curé de Rothéneuf" se mit à sculpter les roches et les arbres des alentours. Non content de cela, il peignait de couleurs voyantes toutes ses créations. Ces dernières sont uniquement caricaturales, tantôt de simples têtes grotesques, tantôt des corps entiers. L'effet est certes plus original qu'artistique. Mais il est gra-

dué avec art! D'abord on suit un sentier dont les arbres, des deux côtés, ont leurs troncs travaillés de façon à représenter d'une façon comique des personnalités connues. Puis l'on arrive à un café-restaurant où l'on allège sa bourse au profit de l'escarcelle fin, l'ond escend dans les rochers d'un villageois entreprenant. En-ô, de toutes parts, s'aperçoivent les sculptures bizarres, passablement grossières, mais certaines amusantes. Quelque soit la crudité de la chose, on ne peut que rendre hommage à la patience, à la persévérance du bon curé qui a déployé une aussi grande somme de travail pour donner un peu de relief à son village. Le gouvernement toujours routier, prit ombrage de ces atteintes offensives portées à la propriété de l'Etat. Mais alors la population entière, qui trouvait avantage à cette étrange exhibition, attirant de nombreux et généreux visiteurs, protesta énergiquement et l'oeuvre du Curé de Rothéneuf fut respectée.

George Nestler Tricoché

SAVEZ-VOUS?

QU'EST-CE QUE L'AMIANTE?

L'amiante est un des produits les plus merveilleux de la nature. C'est une petite roche, aussi dense et aussi pesante que le marbre; mais composée de fibres soyeuses qui peuvent être cardées, filées et tissées aussi facilement que la laine, le lin ou la soie. Chaque fibre de ce minéral est aussi légère que le charbon et a la même apparence que le charbon, cependant elle est si forte que pendant les millions d'années qu'elle a existé dans la terre les forces du temps n'ont ni brisé son mince fil ni détérioré son éclat soyeux, tandis que le roc le plus dur dans lequel il était incrusté subissait l'action du temps.

L'une des propriétés les plus précieuses de l'amiante est son caractère indestructible, qui lui permet de résister à la décadence et la destruction dans à peu près toutes les conditions de chaleur et d'humidité. Elle forme la base de nos méthodes à l'épreuve du feu d'aujourd'hui.

Pendant des siècles l'amiante n'était qu'un objet de curiosité. Les anciens, qui vivaient en ce qu'on appelle les "ges de ténébres", en concevaient l'effroi. Il est raconté que le grand Charlemagne, qui gouvernait une grande partie de l'Europe au neuvième siècle, avait un tapis de table

en amiante dont il se servait pour étonner ses hôtes en le jetant dans le feu et en le retirant dans un aussi bon état qu'avant.

Vers l'année 1250 de notre ère Marco Polo, le fameux explorateur, faisait des découvertes dans bien des terres nouvelles de l'Orient. Il trouva que les Tartares et les Chinois connaissaient l'amiante et ses qualités à l'épreuve du feu, et ils avaient l'habitude de s'en servir pour plusieurs choses. Plusieurs théories ont été avancées au sujet de sa formation, mais celle qui est la plus accréditée est qu'elle a une origine volcanique: que ses dépôts prirent forme durant la période préhistorique du refroidissement de la croûte de la terre et que la formation des fibres est le résultat de l'action de l'eau et de la vapeur.

ATTENTION

Je prends de 45 à 60 renards dans l'espace de 4 à 5 semaines. Je peux enseigner à tout lecteur de ce journal comment les attraper. Pour renseignements écrire à Mons. W. A. Hadley, Stansread, Québec, 311-22s-1m-28.

A Vendre

Les propriétés de Jean Castonguay d'Edmundston sont à vendre ou à échanger pour maison à la ville ou terre à la campagne. S'adresser à Charles Castonguay, St-Jacques, N. B. 102-j.n.s.70.

SERVICE D'AUTOBUS

CLAVETTE

Service à toutes les 30 minutes

HORAIRE D'HIVER

Le service se fera tout l'hiver si le public l'encourage.

DEPART chez M. Edouard Couturier à 8 heures du matin et à chaque demi-heure dans la journée.

LE PARCOURS:—rue Victoria jusqu'à l'Hotel Têtu, rue de la station du Témiscouata, rue de l'Eglise jusqu'à la 21ème Avenue, de celle-ci en gagnant la rue Canada, tournant devant l'Hotel-de-Ville et remontant la rue St-François jusqu'au Transcontinental, revenant sur la rue St-François, passant devant la pharmacie York puis continuant sur la rue Victoria jusqu'au point de départ.

ARRETS:—deux minutes aux hôtels, devant le magasin de la Commission des Liqueurs et au Bureau-de-Poste — arrêt sur signal le long du parcours.

L'autobus ira à l'arrivée de tous les trains et conduira les passagers aux hôtels et sur son parcours régulier.

FRIX: 10c à 25c suivant la distance.

A L'EGLISE:—Le tarif pour aller à l'église le dimanche sera pour l'hiver de 20c aller et retour ou 10c par voyage.

CHEVAUX POUR VOYAGEURS:—Nous avons des chevaux au service des voyageurs qui parcourent la campagne en hiver. Appelez Téléphones 151-41.

Contre la toux

Sirop Mathieu

DE GOURMOR ET EXTRACT DE FOIE DE MORUE.

En vente partout

CIE J. L. MATHIEU, Props., SHEBROOKE, P. Q.

Wright Flexible Axle Automobiles

M. J. A. Michaud, représentant local, informe tous les actionnaires de la dite compagnie qu'une assemblée publique aura lieu à la Salle de l'Ecole publique, MERCREDI soir le 14 courant à 7 heures et demie.

L'inventeur lui-même, M. Wright, sera présent ainsi que M. Howard G. Lea, directeur-financier et gérant des ventes, M. J. C. Germain et autres.

Le but de l'assemblée est de renseigner les actionnaires et le public en général sur les progrès accomplis et les progrès d'avenir, et non pour solliciter des souscriptions.

Bienvenue à Tous!

REMEDES FRANCAIS

Brevetés à Ottawa No. 99. Folio 25796.

Ces remèdes sont fabriqués par le Dr. F. Nicolle & ses fils. Ce sont sans contredit les meilleurs préventifs qui sont sur le marché.

Trade Mark.

Liniment du Dr. F. Nicolle.

Ce liniment est employé avec succès dans les cas de Gourme, Pneumonie, Bronchite. C'est le meilleur liniment pour les grosses boites, les engorgements ainsi que pour toutes les boiteries, appliqué sur les plaies il donne un résultat surprenant.

Le Régénérateur du Cheval.

Ce traitement est le meilleur connu jusqu'à ce jour. Il contient un purgatif, un dépuratif, un vermifuge. Il est spécialement mis sur le marché pour la Gourme. Dans les cas d'emphysème pulmonaire (SOUFFLE) avec un supplément de prises spéciales on a obtenu des résultats surprenants. Ce traitement devrait être donné au moins une fois par année à tous les chevaux sans exception.

Le Régénérateur de l'Espèce Bovine.

L'ONGUENT ROUGE. ANTI-COLIC.

L'ONGUENT NOIR.

CERTIFICATS. — Nous certifions que nous avons toujours en main et que nous employons pour nos animaux les Remèdes Vétérinaires du Dr. F. Nicolle d'Edmundston, N. B. et que ces remèdes nous donnent satisfaction complète et nous pouvons les recommander à tous ceux qui en auront besoin.

Ce certificat est signé par: Price Brothers, Rimouski, Matane, Lac-au-Saunon, Price-Mills, Montmagny, Hammermill Paper Co; Erié Pensylvanie et Matane, P. Q., Fraser Co. Ltd, Cabano P. Q.; Blue River Lumber Co, Rivière-Bleue, Power Lumber Co.; St-Pacôme P. Q.; Bouchard & Rouleau, Matane P. Q.; Lafontaine & Ouellet, Matane P. Q.; Belgo-Canadian Pulp Ltd, Van-Brussels, P. Q. Les Révérends Pères de Missions P. Q.

On peut se procurer ces remèdes en s'adressant au

Dr. F. NICOLLE, ——— Edmundston, N.-B.